



PERMIS DE CONSTRUIRE BÂTIMENT C - dossier incomplet

PC A3	NOTICE HYDRAULIQUE	échelle: date: 15 / 05 / 2020	
 immobilier d'entreprise	MAITRISE D'OUVRAGE SCCV STOCKSPACE PAYS DE THELLE 251 boulevard Pereire 75017 PARIS	 MAITRISE D'OEUVRE CONCEPTION BOGAERT ARCHITECTURE 33 rue Henri Barbusse 75005 PARIS	
	 ingénierie construction MAITRISE D'OEUVRE EXECUTION ALSEI INGENIERIE CONSTRUCTION 251 boulevard Pereire 75017 PARIS	 BE PAYSAGE Atelier Mathilde Martin 7 rue de Montrichard 41120 CHAILLES	
 BTP Consultants	BUREAU DE CONTROLE BTP Consultants 46 rue de Provence 75009 PARIS	 BE VRD OGI 27 rue Garibaldi 93100 MONTREUIL	
Cachet et signature du maître d'ouvrage STOCKSPACE PAYS DE THELLE 251, boulevard Pereire BP 80212 75828 PARIS Cedex 17 Tel : 01 40 40 29 40 RCS Paris 880 961 743	Cachet et signature de l'architecte BOGAERT ARCHITECTURE ORDRE DES ARCHITECTES N° 23383 SIREN 379 975 154 / TVA FR 51379975154 33 RUE HENRI BARBUSSE, 75005 PARIS TEL +33 1 43 26 05 78 info@bogaert-architecture.com		
0150-60-2015	PAYS DE THELLE	60 540 - BELLE-EGLISE / 60 230 - CHAMBLY	PHASE PA / PC

OBJET

LOT C

Notice **H**ydraulique et **D**escriptive

1.	COLLECTE DES EAUX DE PLUIE	3
2.	CANALISATIONS DE COLLECTE	3
2.1.	<i>Dimensionnement des canalisations pour les voirie</i>	3
2.1.1.	<i>Données</i>	3
2.1.2.	<i>Calculs</i>	4
2.2.	<i>Dimensionnement des canalisations des toitures</i>	7
2.2.1.	<i>Données</i>	7
2.2.2.	<i>Calculs</i>	8
2.3.	<i>Rejet dans le réseau des eaux de voirie, parkings et cheminements – Gestion des hydrocarbures</i>	11
2.4.	<i>Rétention de liquide suite à l’extinction d’un incendie</i>	11

1. COLLECTE DES EAUX DE PLUIE

La collecte des eaux de pluie dans l'état futur du terrain se fera par la réalisation de deux réseaux :

- Le premier reprenant les eaux de pluie des toitures des bâtiments ;
- Le second reprenant les eaux des voiries, parkings, cheminements piétons et espaces verts.

La gestion de la pollution des eaux de parkings et voiries sera effectuée par la mise en place d'un séparateur d'hydrocarbures en sortie du réseau et avant le rejet dans le réseau principal situé dans la voirie commune.

Les eaux de pluie des toitures seront directement rejetées dans le réseau principal situé dans la voirie commune pour être infiltré dans un bassin à ciel ouvert commun (pour les lots A, B et C ; et la voirie commune).

Une partie sera collectée dans une cuve de récupération des eaux de pluie dans laquelle sera mis en place une pompe.

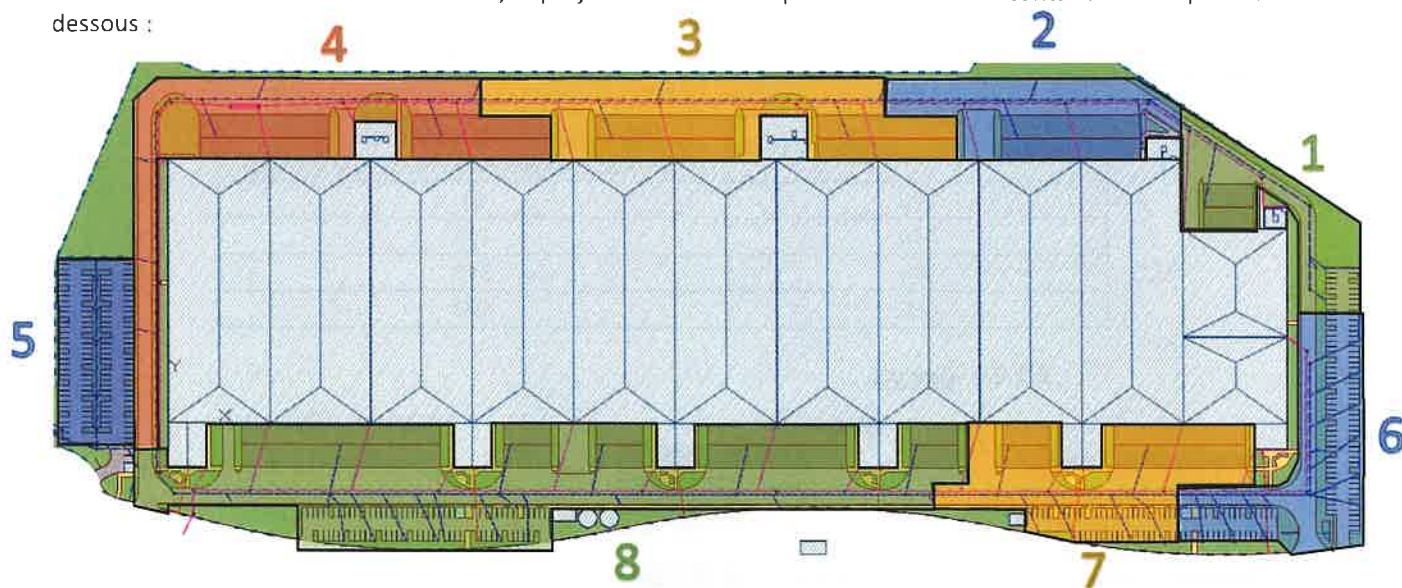
L'ensemble des eaux pluies de ce lot seront donc rejetés dans le bassin d'infiltration projeté situé en aval du réseau principal de la voirie commune, en se raccordant à ses canalisations. Ce bassin assurera alors la gestion de la rétention de ce lot sans ouvrage enterré intermédiaire.

2. CANALISATIONS DE COLLECTE

2.1. Dimensionnement des canalisations pour les voirie

2.1.1. Données

Pour le dimensionnement des diamètres, le projet a été divisé en plusieurs bassins versants suivant le plan ci-dessous :



a. Base pour calcul

Le dimensionnement est réalisé avec pour une durée de retour d'insuffisance de 20 ans.

Les pluies ont été estimées à partir des paramètres de Montana de la région 1.

b. Détermination du débit brut à évacuer (Méthode superficielle)

Le débit brut à évacuer est calculé de la façon suivante :

Pour une période de retour de 20 ans en Région 1 avec $a(F)=5.9$ et $b(F)=-0.59$:

$$Q_{\text{brut}} = 1.601 \times I^{0.29} \times C^{1.20} \times A^{0.78}$$

Avec I = pente moyenne du bassin versant en m/m,

C = Coefficient de ruissellement,

A = Surface du bassin versant en m^2

c. Détermination de l'allongement du bassin versant

L'allongement M est défini comme étant le rapport du plus long chemin hydraulique L au côté du carré de surface équivalente à la superficie du bassin versant.

L'allongement est calculé de la façon suivante :

$$M = L / \sqrt{A}$$

Avec M = l'allongement,

L = Plus long chemin hydraulique en mètre,

A = Surface du bassin versant en m²

La hauteur maximale à stocker se définit par la hauteur d'eau précipitée moins la hauteur d'eau évacuée.

d. Détermination du Coefficient de correction

Le coefficient de correction est déterminé à partir de la formule suivante :

$$m = (M/2)^u \quad \text{où} \quad u = b(F)/(1+0.287^{a(F)})$$

Avec m = coefficient de correction,

M = l'allongement,

u = -0.589626 avec a(F)=5.9 et b(F)= -0.59 (données de départ)

e. Détermination du débit corrigé

Le débit corrigé à retenir dans le dimensionnement est alors :

$$Q_{\text{corrigé}} = Q_{\text{brut}} \times m$$

f. Résultats

Le débit corrigé sera majoré de 25% (coefficient correcteur de 1.25) afin d'obtenir une durée de retour d'insuffisance de 20 ans.

Le diamètre du tuyau utilisé devra avoir un débit capable supérieur au débit corrigé du bassin versant suivant le tableau ci-dessous :

Diamètre de la conduite en mm	Débit capable de la conduite en l/s <i>En considérant une pente moyenne de pose de 1 cm/m</i>
300	61
400	134
500	248
600	409

2.1.2. Calculs

a. BV 1

Surface du Bassin Versant :

S (m²) = 2 097

Pente moyenne du bassin versant :

I (m/m) = 0,005

Coefficient de ruissellement :

Coef. = 0,9

Débit brut à évacuer :

Q brut (l/s) = 80

Correction d'allongement :

Plus long cheminement hydraulique

L (m) = 222

Allongement

M = 4,85

Coefficient de correction

m = 0,59

Q corrigé (l/s) = 47

Correction pour période de retour d'insuffisance supérieure à 10 ans

Coefficient de correction

1,25

Débit à évacuer :

Q projet (l/s) = 59

Canalisation de diamètre 300

b. **BV 1 + 2**

Surface du Bassin Versant : $S \text{ (m}^2\text{)} = 6\,152$
Pente moyenne du bassin versant : $I \text{ (m/m)} = 0,005$
Coefficient de ruissellement : Coeff. = $0,9$

Débit brut à évacuer : $Q \text{ brut (l/s)} = 186$

Correction d'allongement :

Plus long cheminement hydraulique $L \text{ (m)} = 427$
Allongement $M = 5,44$
Coefficient de correction $m = 0,55$

$Q \text{ corrigé (l/s)} = 101$

Correction pour période de retour d'insuffisance supérieure à 10 ans

Coefficient de correction $1,25$

Débit à évacuer : $Q \text{ projet (l/s)} = 127$

Canalisation de diamètre 400

c. **BV 1 + 2 + 3**

Surface du Bassin Versant : $S \text{ (m}^2\text{)} = 16\,625$
Pente moyenne du bassin versant : $I \text{ (m/m)} = 0,005$
Coefficient de ruissellement : Coeff. = $0,9$

Débit brut à évacuer : $Q \text{ brut (l/s)} = 403$

Correction d'allongement :

Plus long cheminement hydraulique $L \text{ (m)} = 875$
Allongement $M = 6,79$
Coefficient de correction $m = 0,48$

$Q \text{ corrigé (l/s)} = 193$

Correction pour période de retour d'insuffisance supérieure à 10 ans

Coefficient de correction $1,25$

Débit à évacuer : $Q \text{ projet (l/s)} = 241$

Canalisation de diamètre 500

d. **BV 1 + 2 + 3 + 4**

Surface du Bassin Versant : $S \text{ (m}^2\text{)} = 20\,399$
Pente moyenne du bassin versant : $I \text{ (m/m)} = 0,005$
Coefficient de ruissellement : Coeff. = $0,9$

Débit brut à évacuer : $Q \text{ brut (l/s)} = 473$

Correction d'allongement :

Plus long cheminement hydraulique $L \text{ (m)} = 1092$
Allongement $M = 7,65$
Coefficient de correction $m = 0,45$

$Q \text{ corrigé (l/s)} = 211$

Correction pour période de retour d'insuffisance supérieure à 10 ans

Coefficient de correction $1,25$

Débit à évacuer : $Q \text{ projet (l/s)} = 264$

Canalisation de diamètre 600

e. **BV 5**

Surface du Bassin Versant : $S \text{ (m}^2\text{)} = 3\,130$
 Pente moyenne du bassin versant : $I \text{ (m/m)} = 0,005$
 Coefficient de ruissellement : Coeff. = $0,9$

Débit brut à évacuer : $Q \text{ brut (l/s)} = 110$

Correction d'allongement :

Plus long cheminement hydraulique $L \text{ (m)} = 160$
 Allongement $M = 2,86$
 Coefficient de correction $m = 0,80$

$Q \text{ corrigé (l/s)} = 88$

Correction pour période de retour d'insuffisance supérieure à 10 ans

Coefficient de correction $1,25$

Débit à évacuer : $Q \text{ projet (l/s)} = 110$

Canalisation de diamètre 300

f. **BV 6**

Surface du Bassin Versant : $S \text{ (m}^2\text{)} = 2\,747$
 Pente moyenne du bassin versant : $I \text{ (m/m)} = 0,005$
 Coefficient de ruissellement : Coeff. = $0,9$

Débit brut à évacuer : $Q \text{ brut (l/s)} = 99$

Correction d'allongement :

Plus long cheminement hydraulique $L \text{ (m)} = 377$
 Allongement $M = 7,19$
 Coefficient de correction $m = 0,46$

$Q \text{ corrigé (l/s)} = 46$

Correction pour période de retour d'insuffisance supérieure à 10 ans

Coefficient de correction $1,25$

Débit à évacuer : $Q \text{ projet (l/s)} = 57$

Canalisation de diamètre 300

g. **BV 6 + 7**

Surface du Bassin Versant : $S \text{ (m}^2\text{)} = 7\,342$
 Pente moyenne du bassin versant : $I \text{ (m/m)} = 0,005$
 Coefficient de ruissellement : Coeff. = $0,9$

Débit brut à évacuer : $Q \text{ brut (l/s)} = 213$

Correction d'allongement :

Plus long cheminement hydraulique $L \text{ (m)} = 596$
 Allongement $M = 6,96$
 Coefficient de correction $m = 0,47$

$Q \text{ corrigé (l/s)} = 101$

Correction pour période de retour d'insuffisance supérieure à 10 ans

Coefficient de correction $1,25$

Débit à évacuer : $Q \text{ projet (l/s)} = 126$

Canalisation de diamètre 400

h. BV 6 + 7 + 8

Surface du Bassin Versant : $S \text{ (m}^2\text{)} = 18\,652$
 Pente moyenne du bassin versant : $I \text{ (m/m)} = 0,005$
 Coefficient de ruissellement : $\text{Coeff.} = 0,9$

Débit brut à évacuer : $Q \text{ brut (l/s)} = 441$

Correction d'allongement :

Plus long cheminement hydraulique $L \text{ (m)} = 1194$
 Allongement $M = 8,74$
 Coefficient de correction $m = 0,41$

$Q \text{ corrigé (l/s)} = 182$

Correction pour période de retour d'insuffisance supérieure à 10 ans

Coefficient de correction $1,25$

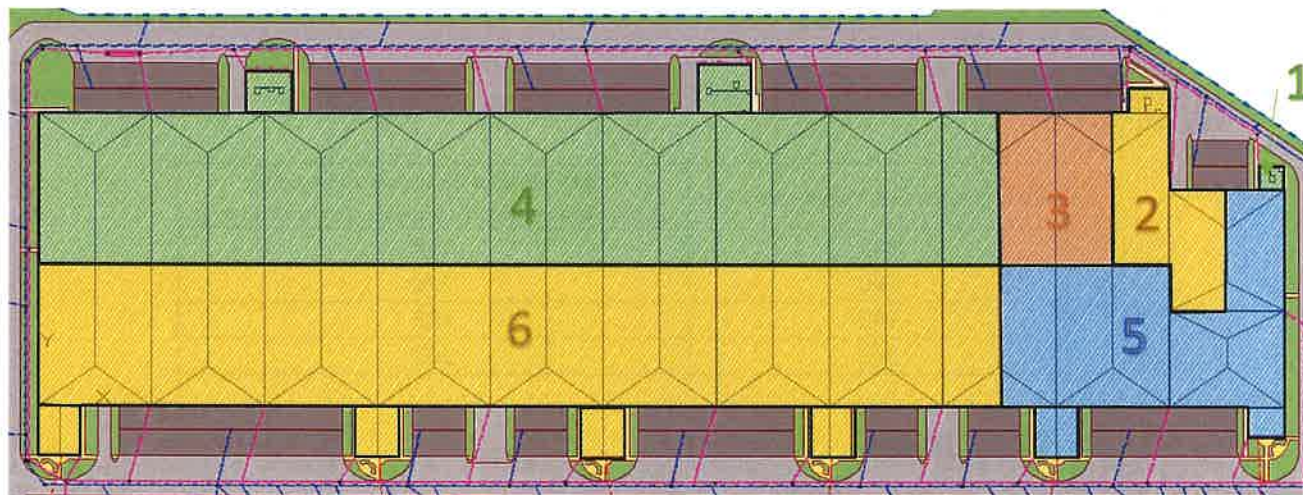
Débit à évacuer : $Q \text{ projet (l/s)} = 227$

Canalisation de diamètre 500

2.2. Dimensionnement des canalisations des toitures

2.2.1. Données

Pour le dimensionnement des diamètres, le projet a été divisé en plusieurs bassins versants suivant le plan ci-dessous :



a. Base pour calcul

Le dimensionnement est réalisé avec pour une durée de retour d'insuffisance de 20 ans.

Les pluies ont été estimées à partir des paramètres de Montana de la région 1.

b. Détermination du débit brut à évacuer (Méthode superficielle)

Le débit brut à évacuer est calculé de la façon suivante :

Pour une période de retour de 20 ans en Région 1 avec $a(F)=5.9$ et $b(F)=-0.59$:

$$Q \text{ brut} = 1.601 \times I^{0.29} \times C^{1.20} \times A^{0.78}$$

Avec I = pente moyenne du bassin versant en m/m,
 C = Coefficient de ruissellement,
 A = Surface du bassin versant en m^2

c. Détermination de l'allongement du bassin versant

L'allongement M est défini comme étant le rapport du plus long chemin hydraulique L au côté du carré de surface équivalente à la superficie du bassin versant.

L'allongement est calculé de la façon suivante :

$$M = L / \sqrt{A}$$

Avec M = l'allongement,
L = Plus long chemin hydraulique en mètre,
A = Surface du bassin versant en m²

La hauteur maximale à stocker se définit par la hauteur d'eau précipitée moins la hauteur d'eau évacuée.

d. Détermination du Coefficient de correction

Le coefficient de correction est déterminé à partir de la formule suivante :

$$m = (M/2)^u \quad \text{où } u = b(F)/(1+0.287^{a(F)})$$

Avec m = coefficient de correction,
M = l'allongement,
u = -0.589626 avec a(F)=5.9 et b(F)= -0.59 (données de départ)

e. Détermination du débit corrigé

Le débit corrigé à retenir dans le dimensionnement est alors :

$$Q_{\text{corrigé}} = Q_{\text{brut}} \times m$$

f. Résultats

Le débit corrigé sera majoré de 25% (coefficient correcteur de 1.25) afin d'obtenir une durée de retour d'insuffisance de 20 ans.

Le diamètre du tuyau utilisé devra avoir un débit capable supérieur au débit corrigé du bassin versant suivant le tableau ci-dessous :

Diamètre de la conduite en mm	Débit capable de la conduite en l/s <i>En considérant une pente moyenne de pose de 1 cm/m</i>
400	134
500	248
600	409
800	902

2.2.2. Calculs

a. BV 1

Surface du Bassin Versant : S (m²) = 110

Pente moyenne du bassin versant : l (m/m) = 0,050

Coefficient de ruissellement : Coeff. = 1

Débit brut à évacuer : Q brut (l/s) = 18

Correction d'allongement :

Plus long cheminement hydraulique L (m) = 15

Allongement M = 1,43

Coefficient de correction m = 1,22

Q corrigé (l/s) = 22

Correction pour période de retour d'insuffisance supérieure à 10 ans

Coefficient de correction 1,25

Débit à évacuer : Q projet (l/s) = 27

Canalisation de diamètre 400

b. BV 1 + 2

Surface du Bassin Versant : $S \text{ (m}^2\text{)} = 3\,030$
 Pente moyenne du bassin versant : $I \text{ (m/m)} = 0,050$
 Coefficient de ruissellement : Coeff. = 1

Débit brut à évacuer : $Q \text{ brut (l/s)} = 236$

Correction d'allongement :

Plus long cheminement hydraulique $L \text{ (m)} = 160$
 Allongement $M = 2,91$
 Coefficient de correction $m = 0,80$

$Q \text{ corrigé (l/s)} = 188$

Correction pour période de retour d'insuffisance supérieure à 10 ans

Coefficient de correction 1,25

Débit à évacuer : $Q \text{ projet (l/s)} = 235$

Canalisation de diamètre 500

c. BV 1 + 2 + 3

Surface du Bassin Versant : $S \text{ (m}^2\text{)} = 6\,030$
 Pente moyenne du bassin versant : $I \text{ (m/m)} = 0,050$
 Coefficient de ruissellement : Coeff. = 1

Débit brut à évacuer : $Q \text{ brut (l/s)} = 404$

Correction d'allongement :

Plus long cheminement hydraulique $L \text{ (m)} = 275$
 Allongement $M = 3,54$
 Coefficient de correction $m = 0,71$

$Q \text{ corrigé (l/s)} = 286$

Correction pour période de retour d'insuffisance supérieure à 10 ans

Coefficient de correction 1,25

Débit à évacuer : $Q \text{ projet (l/s)} = 357$

Canalisation de diamètre 600

d. BV 1 + 2 + 3 + 4

Surface du Bassin Versant : $S \text{ (m}^2\text{)} = 31\,530$
 Pente moyenne du bassin versant : $I \text{ (m/m)} = 0,050$
 Coefficient de ruissellement : Coeff. = 1

Débit brut à évacuer : $Q \text{ brut (l/s)} = 1\,469$

Correction d'allongement :

Plus long cheminement hydraulique $L \text{ (m)} = 1255$
 Allongement $M = 7,07$
 Coefficient de correction $m = 0,47$

$Q \text{ corrigé (l/s)} = 687$

Correction pour période de retour d'insuffisance supérieure à 10 ans

Coefficient de correction 1,25

Débit à évacuer : $Q \text{ projet (l/s)} = 859$

Canalisation de diamètre 800

e. **BV 5**

Surface du Bassin Versant : $S \text{ (m}^2\text{)} = 5\,190$
 Pente moyenne du bassin versant : $I \text{ (m/m)} = 0,050$
 Coefficient de ruissellement : Coeff. = 1

Débit brut à évacuer : $Q \text{ brut (l/s)} = 360$

Correction d'allongement :

Plus long cheminement hydraulique $L \text{ (m)} = 185$
 Allongement $M = 2,57$
 Coefficient de correction $m = 0,86$

$Q \text{ corrigé (l/s)} = 308$

Correction pour période de retour d'insuffisance supérieure à 10 ans

Coefficient de correction 1,25

Débit à évacuer : $Q \text{ projet (l/s)} = 385$

Canalisation de diamètre 600

f. **BV 5 + 6**

Surface du Bassin Versant : $S \text{ (m}^2\text{)} = 33\,690$
 Pente moyenne du bassin versant : $I \text{ (m/m)} = 0,050$
 Coefficient de ruissellement : Coeff. = 1

Débit brut à évacuer : $Q \text{ brut (l/s)} = 1\,547$

Correction d'allongement :

Plus long cheminement hydraulique $L \text{ (m)} = 1335$
 Allongement $M = 7,27$
 Coefficient de correction $m = 0,46$

$Q \text{ corrigé (l/s)} = 711$

Correction pour période de retour d'insuffisance supérieure à 10 ans

Coefficient de correction 1,25

Débit à évacuer : $Q \text{ projet (l/s)} = 889$

Canalisation de diamètre 800

2.3. Rejet dans le réseau des eaux de voirie, parkings et cheminements – Gestion des hydrocarbures

Afin de gérer les hydrocarbures des voiries et parkings, il sera mis en place en fin du réseau de reprise des eaux de pluie des voiries et parkings un séparateur d'hydrocarbures avec by-pass.

a. Calcul du débit du séparateur

Le séparateur hydrocarbure est précédé en général d'un dispositif appelé déversoir d'orage qui permet de déclencher une dérivation (by-pass) à partir d'un débit dit d'orage. Ce principe permet de concevoir des installations plus petites.

Le traitement des eaux de pluie est effectué jusqu'à 12% du débit d'évacuation du Bassin Versant,

<u>Surface du Bassin Versant :</u>	$S \text{ (m}^2\text{)} =$	37 964
<u>Plus long trajet hydraulique du Bassin Versant :</u>	$L \text{ (m)} =$	846
<u>Coefficient de ruissellement :</u>	$\text{Coeff.} =$	1
<u>Vitesse moyenne de l'eau en surface et en conduits :</u>	$V \text{ (m/s)} =$	0,3
<u>Temps de concentration (limité à 15 min) :</u>	$t_c \text{ (min)} =$	15
<u>Intensité de pluie :</u>	$i \text{ (mm/min)} =$	1,19
	$i \text{ (l/s/ha)} =$	199,0
<u>Débit brut à évacuer :</u>	$Q_{10} \text{ (l/s)} =$	755
<u>Taille Nominale du séparateur retenue (l/s) :</u>		114
<u>Classe de séparateur retenue (A ou B) :</u>		A

b. Conclusion

Nous proposons un séparateur à hydrocarbure de classe **A** et de taille nominale **114 l/s**.

Il sera précédé par un débourbeur de **23 m³**.

Le « by-pass » sera dimensionné pour recevoir **642 l/s**, soit un tuyau **Ø 800** (débit capable de 902 l/s).

2.4. Rétention de liquide suite à l'extinction d'un incendie.

Le calcul du débit et donc de la rétention a été calculé sur l'ensemble des bâtiments C.

Le volume est de 2 597 m³.

Volume de rétention possible dans les tuyaux : 223 m³

Ø 315 : 293 ml x 0.07 m³/ml = 20 m³ ;

Ø 400 : 255 ml x 0.12 m³/ml = 30 m³ ;

Ø 500 : 464 ml x 0.20 m³/ml = 92 m³ ;

Ø 600 : 290 ml x 0.28 m³/ml = 81 m³ ;

Volume de rétention au niveau des quais : 978 m³ ;

Soit une rétention totale de 1 201 m³ sur l'ensemble du bâtiment C.

Afin de respecter la rétention de 2 597 m³, il sera créé un bassin de rétention de (2597 – 1201 = 1464) **1396 m³**.

Il sera nécessaire de mettre en place une guillotine (vanne martellière) juste avant le séparateur d'hydrocarbures afin d'isoler l'ensemble des eaux polluées lors d'un incendie.

